

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

de

MAHERU

Conseil Municipal du 23 septembre 2024

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie à 20 heures 30 sous la présidence de Mr. François HUREL, Maire.

Étaient présents : HUREL François, LEMOINE Stéphane, ROUSSEL Yves, CAPPELAERE Marc, TROGU Dominique, LE COCQ Julien, VERHALLE Gérard et Mmes BAGLIN Aurore, HOORELBECKE Laurence, LAJOIE Julie.

Secrétaire de séance : Dominique TROGU.

ADHESION DU SMAEP DE MOULINS LA MARCHE AU SMAEP DE GÂPRÉE

Délibération n°2024.23.09.01

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du projet d'adhésion du SMAEP de Moulins la Marche avec le SMAEP de Gâprée au 1^{er} janvier 2025. Le SMAEP de Moulins regroupe 6 communes et celui de Gâprée 10 communes. Une étude est en cours pour envisager le regroupement de ces deux syndicats.

Au 1^{er} janvier 2026, les communautés de communes auront la compétence « eau ». Il est donc nécessaire d'anticiper cette échéance en regroupant ces deux syndicats qui sont de taille équivalente et qui rencontrent les mêmes problématiques.

La mutualisation de ces deux syndicats permettrait d'être plus compétitif sur les appels d'offres, sur les emprunts, de réduire les frais de personnel et d'améliorer la ressource en eau par le renforcement des échanges.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'adhésion du SMAEP de Moulins la Marche au SMAEP de Gâprée au 1^{er} janvier 2025.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU PUBLIC POTABLE DU SMAEP DE MOULINS LA MARCHE POUR 2023

Délibération n° 2024.23.09.02

Mr. le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable.

Ce rapport, transmis aux communes adhérentes réalisé par le SMAEP de Moulins la Marche qui détient la compétence Eau Potable, doit être présenté aux conseils municipaux qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- **ADOpte** le rapport sur le prix et qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable du SMAEP de Moulins la Marche pour 2023.

ARRET DE CAR

Après avoir relancé Mr. Blanchard responsable technique au service des transports de la Région Normandie, celui-ci attend un retour du transporteur concernant les effectifs, tracé et horaires sur le circuit de Mahéru. Dès qu'il a ces informations il revient vers nous.

DIVERS

Pour les Terrasses de l'Eté, l'Office du Tourisme a refusé du monde. Plus de 230 personnes ont assistées au concert à l'Eglise.

Le portail près du parking est à réparer.

Projet de plantations au monument aux morts, Mr. Cappelaere voit avec son fils pour nous faire un devis.

Rassemblement à 11 heures au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur à la salle.
Le repas des anciens est prévu le lundi 11 novembre.